

## Tableau annuel d'avancement au Grade d'Adjoint Technique principal 1<sup>ère</sup> classe

Le Maire de TORREILLES

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code général de la fonction publique,

VU la Loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

VU le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,

VU le décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

VU l'arrêté en date du 03 Mai 2021 portant définition des lignes directrices de gestion de la collectivité,

### ARRETE

#### Article 1 :

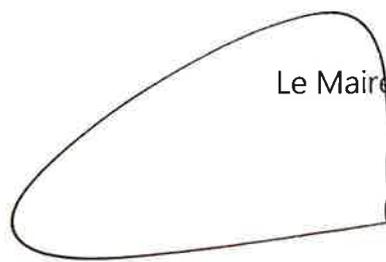
Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe est fixé comme suit pour l'année 2023

Classement /Nom et prénom	Situation actuelle grade – échelon	Promouvable à la date du
1 – SIGNORET Florence	Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe Echelon n° 9 au 01/01/2022	01/09/2023

#### Article 2 :

Le Directeur Général des Services est chargé d'assurer la publicité de cet arrêté et son exécution.

Le Maire,



Marc MEDINA

## Tableau annuel d'avancement au Grade d'Adjoint d'Animation principal 2<sup>ème</sup> classe

Le Maire de TORREILLES

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code général de la fonction publique,

VU la Loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

VU le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,

VU le décret n°2006-1693 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints d'animation territoriaux,

VU l'arrêté en date du 03 Mai 2021 portant définition des lignes directrices de gestion de la collectivité,

### ARRETE

#### Article 1 :

Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint d'animation principal 2<sup>ème</sup> classe est fixé comme suit pour l'année 2023

Classement /Nom et prénom	Situation actuelle grade – échelon	Promouvable à la date du
1 – MAYMI Elsa	Adjoint territorial d'animation Echelon n° 7 au 01/04/2023	01/09/2023
2 – BEGUET Denise	Adjoint territorial d'animation Echelon n° 8 au 01/01/2022	01/09/2023
3 – DONNAY Delphine	Adjoint territorial d'animation Echelon n° 8 au 22/09/2022	01/11/2023
4 – DUCASSI MOYA Sophie	Adjoint territorial d'animation Echelon n° 7 au 01/09/2022	01/11/2023

#### Article 2 :

Le Directeur Général des Services est chargé d'assurer la publicité de cet arrêté et son exécution.

Le Maire,



Marc MEDINA